Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260928-D2026_09_110-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le lundi 28 septembre à 20 heures 06, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 24/09/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14

Étaient présents : POSTE Olivier, GUERIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, BATTAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, CHALOPIN Christèle, COSTIL Nicolas, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, ORY Edouard et HARDY Nathan

Absentes excusées : MAZUÉ Delphine et LECHEVALLIER Océane
Pouvoir de MAZUÉ Delphine à SIMON Alexandra

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Benoît MARTIN, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.09.110 Approbation du procès-verbal du 27 août 2026

Monsieur le Maire demande à l'assemblée la confirmation de la réception du procès-verbal de la séance du 27 août 2026 ;

Aucune remarque n'est formulée,

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de cette réunion aux conseillers municipaux présents,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ***à l'unanimité,*** **DÉCIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du 27 août 2026.

Fait et délibéré en séance
Le 28/09/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

MAIRIE DE MELLE

Le secrétaire de séance
Benoît MARTIN